



Fédération
Générale des
Fonctionnaires
Force Ouvrière

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS
Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr
Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Monsieur Olivier Dussopt
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action
et des Comptes publics, chargé de la fonction
publique
139, rue de Bercy – Télédoc 146
75572 – PARIS CEDEX 12

PARIS, le 4 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Lors du CSFPE du 3 mars 2020, vous avez affirmé que les fonctionnaires en congé maladie, après avoir contracté le coronavirus, ne subiraient pas de jour de carence.

Pourtant, les différentes instructions ministérielles font apparaître qu'au contraire, le jour de carence s'appliquerait aux fonctionnaires touchés par ce coronavirus et placés en congé maladie.

Les affirmations, d'un secrétaire d'Etat dans une instance aussi importante que le Conseil Supérieur de la fonction publique de l'Etat ne peuvent être prises à la légère, c'est pourquoi une grande confusion est née de ces consignes contradictoires.

Il est donc d'une impérieuse nécessité pour les fonctionnaires et leurs représentants au CSFPE d'avoir une affirmation écrite claire confirmant vos propos.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général.